

1 / Choix des parcours :

Veillez indiquer vos vœux de parcours dans l'ordre de vos préférences. Les deux choix doivent être motivés pour que l'inscription soit validée. En REP/REP +, un parcours doit se dérouler pour deux classes dédoublées.

Parcours n° 1 :

Parcours n° 2 :

2/ Votre établissement

Ecole / Collège :

Centre de loisirs / Centre socioculturel :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Niveau ou tranche d'âge des enfants :

Effectif :

La classe a-t-elle bénéficié d'un parcours l'an dernier (cf. livret scolaire unique) ? oui non

3/ Coordonnées de la ou des personne(s) faisant la demande :

Nom-prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

4/ Exprimez les motivations qui vous conduisent à engager votre classe / votre groupe d'enfants dans ces p[art]cours :

Parcours n° 1 :

Parcours n° 2 :

5/ Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre et les contenus pédagogiques que vous souhaitez mettre en place dans le cadre de ces p[art]cours ?

Parcours n° 1 :

Parcours n° 2 :

6/ De quelle manière ces P[art]cours s'intégreraient dans la dynamique de votre établissement, de votre quartier ou de votre commune ?

Le nombre de P[art]cours retenus étant limité, une commission composée de représentants de la Ville de La Rochelle et de la DSDEN 17 ou de la DDCS 17 départagera, si nécessaire, les candidatures à partir de ces données. Pour les structures en dehors de La Rochelle, merci de vous référer à la page 4 du livret et au barème de participation adressé aux communes de l'agglomération.

Cette fiche est à adresser exclusivement par mail à parcours.culture@ville-larochelle.fr



N'oubliez pas de cocher l'accusé de réception dans votre serveur de boîte mail !

Les inscriptions doivent être envoyées **jusqu'au 16 septembre 2022** par les structures scolaires et les centres de loisirs, délai impératif.